



SAINT-HONORÉ PLATINIUM

Fiche documentation

A LA SOUSCRIPTION DU CONTRAT

L'investissement selon les souhaits du Souscripteur ne pourra être réalisé que si tous les documents nécessaires sont joints.

- Demande de souscription dûment remplie et signée,
- Photocopie, valide, lisible et certifiée conforme à l'original, du (des) document(s) d'identité (carte d'identité ou passeport),
- Pièce justificative récente disposant d'une adresse identique à celle qui est indiquée sur la Demande de souscription (ex : facture, attestation de résidence...),
- Pièce justificative du mode de paiement,
- Rapport confidentiel dûment complété et signé,
- Moyens et modalités de communication dûment complété et signé,
- Document d'information relatif aux obligations déclaratives dûment complété et signé,
- En cas de fonds dédié(s) :
l' (les) annexe(s) II à la demande de souscription qui définit (définissent) les caractéristiques et limites d'investissement pour le(s) fonds dédié(s) dûment complétée(s) et signée(s),
- En cas d'investissement sur des fonds alternatifs dans le cadre de la Gestion Libre ou de la Gestion Personnalisée :
la notice d'information sur les risques particuliers présentés par les fonds alternatifs ou "hedge funds" dûment complétée et signée,
- Profil d'investissement dûment complété et signé,
- Fiche d'intermédiation en assurance dûment complétée et signée.

Si nécessaire, l'Assureur peut être amené à demander des renseignements ou des justificatifs complémentaires

EN COURS DE VIE DU CONTRAT

Les opérations demandées par le Souscripteur ne pourront être réalisées que si tous les documents nécessaires sont joints.

Pour toutes les opérations, une photocopie recto/verso, datée et signée, de la carte nationale d'identité ou du passeport du (des) Souscripteur(s) ou Bénéficiaire(s) du paiement est (sont) à joindre.

De plus, selon les opérations, les pièces suivantes sont à joindre le cas échéant :

VERSEMENT LIBRE

- Le document de demande de modification dûment complété et signé,
- Pièce justificative du mode de paiement.

RACHAT TOTAL OU PARTIEL (sous réserve de l'acceptation du Bénéficiaire s'il est acceptant)

- La demande écrite de rachat dûment signée par le (les) Souscripteur(s) avec la précision du régime d'imposition retenu (barème progressif sur déclaration de revenus appliqué à défaut de choix du (des) Souscripteur(s) ou prélèvement forfaitaire libératoire),
- Les modalités de paiement indiquées par le(s) Souscripteur(s).

AVANCE

- Le document de demande d'avance dûment complété et signé,
- Les modalités de paiement indiquées par le(s) Souscripteur(s).

ARBITRAGE

- Le document de demande de modification dûment complété et signé.

DÉCÈS

- Un extrait de l'acte de décès de l'Assuré en original,
- Un acte de notoriété établissant les droits des Bénéficiaires lorsque ceux-ci n'ont pas été désignés nominativement dans le contrat,
- Les modalités de paiement indiquées par le(s) Bénéficiaire(s) du contrat,
- Une photocopie recto/verso, datée et signée, de la carte nationale d'identité ou du passeport du (des) Bénéficiaire(s) du contrat.

CHANGEMENT DE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU FONDS INTERNE DEDIE

- Signer l'avenant relatif l'annexe II à la demande de souscription transmis par l'Assureur,
- Profil d'investissement dûment complété et signé.

En cas de co-souscription, l'ensemble des opérations (désignation du (des) Bénéficiaire(s), rachats, avances, arbitrages...) liées à ce contrat d'assurance vie est soumis à la co-signature des Souscripteurs.

Si nécessaire, l'Assureur peut être amené à demander des renseignements ou des justificatifs complémentaires